



Agir dans le respect du principe de laïcité

½ journée en visio

Objectifs :

- Comprendre le concept de laïcité au travers de ses différentes approches
- Connaître le cadre juridique du principe de laïcité en France
- Être en capacité d'adopter des décisions adaptées pour tout ce qui a trait aux questions de laïcité

Animateur : Hugues FOURAGE

Consultant

Horaires
9h-12h15

3 h de formation

1/2 journée

Date et lieu de la session

Mercredi 17 décembre 2025

A votre guise, c'est en visio

Modalités d'inscription :

❖ DIF : date limite 2 décembre

Connectez-vous à votre compte personnel de formation - Puis cliquez [ici](#)

❖ Budget communal : sans délai

Compléter et envoyer le bulletin d'inscription

Type d'intervention : en visioconférence

Publics concernés : Tout public

Prérequis : Être un élu en cours de mandat

Programme :

Laïcité définition et idées reçues

La laïcité : de l'espace public à l'espace privé

La laïcité et l'éducation : de l'école au périscolaire

La laïcité et les associations : du financement, contrôle, et aux différents types d'activités

Laïcité et agents publics : principes de neutralité et application

La laïcité : lieux de culte et sépultures

La laïcité et les entreprises privées

Type d'intervention : en visio, études de cas concrets et réels illustrant les apports théoriques

Public visé : Élus locaux en cours de mandat, sans prérequis technique – formation accessible à tous niveaux.

Besoin de plus d'information, de conseil pour votre inscription ?

Maïté CAUSSE

02 38 54 45 43

mcausse@aml45.asso.fr

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS - Tél : 02 38 54 45 46

SIRET : 77551466400041 / Code NAF : 6910Z

am.loiret@aml45.asso.fr / www.aml45.asso.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24450390145 auprès du préfet de région CENTRE VAL DE LOIRE